Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 1

Vorwort: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXVe ANNÉE. N° 1. 1er JANVIER 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *A nos lecteurs. — Echos de la presse. — L'interprétation euristique d'une poésie. — Les bancs d'école. — Bilan géographique de 1905. — La lutte contre l'alcoolisme. — Problèmes de calcul donnés aux examens de recrues en automne 1905. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Intérêts de la Société.*

A NOS LECTEURS

Lorsque notre Revue inaugurait sa publication, en janvier 1872, des hommes « dont la plume avait essuyé plus d'un mécompte » avaient solennellement annoncé à son rédacteur qu'il ne manquerait pas d'être « écrasé » bientôt sous le poids de l'entreprise.

Nous pouvons apprécier aujourd'hui la valeur de cette prédiction sinistre. Courageusement, mais sans ostentation, le *Bulletin pédagogique* a poursuivi sa tâche durant trente-quatre ans déjà.

Ils ont été véritablement courageux et prévoyants ces

hommes qui ont fondé notre chère Société, créé son organe de publicité et soutenu l'œuvre à ses débuts. En ce moment, s'agitait en Suisse la question de la revision de la Constitution fédérale. Il fallait défendre la cause de l'éducation chrétienne menacée, faire comprendre au pays la nécessité d'une meilleure instruction, introduire dans les écoles des méthodes plus rationnelles d'enseignement, élever progressivement le niveau de la formation des maîtres et s'occuper de leurs intérêts moraux et matériels.

La Société fribourgeoise d'Education a travaillé, non sans succès, à réaliser ce programme, en s'inspirant des directions de l'autorité ecclésiastique et civile.

Puis, d'autres questions se sont posées : le champ d'activité de notre Association s'est ainsi élargi. C'est pour mieux remplir sa noble tâche qu'elle a voulu, il y a quelques années, rendre bi-mensuelle la publication de son organe.

Durant les vacances, la plupart des revues pédagogiques paraissent plus rarement. Quelques-unes suspendent même leur publication. A cette époque de l'année, les questions d'enseignement retiennent moins l'attention. Pour les maîtres, c'est le temps du repos relatif. Ces raisons et d'autres encore ont amené le Comité de Rédaction à interpréter pratiquement la décision de l'assemblée de Cressier en ce sens que, désormais, le *Bulletin pédagogique* donnerait vingt livraisons par an et ne paraîtrait qu'une fois dans les mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre.

Au commencement de cette nouvelle année, n'est-il pas réjouissant de constater que les problèmes d'éducation prennent un intérêt toujours croissant ? Non seulement les professionnels de l'enseignement s'en occupent, mais encore des hommes d'Etat, des savants, des sociologues, des conducteurs d'âmes. Tel qui, autrefois, se moquait de la pédagogie, n'oserait plus en médire aujourd'hui ; tel qui, jadis, se désintéressait de l'école, s'empresse maintenant de lui prêter son bienveillant concours.

L'instituteur doit saluer avec plaisir ce progrès de l'idée pédagogique. Sans doute, on réclamera davantage de lui ; mais aussi il se sentira grandir en considération et en influence. C'est pourquoi nous souhaitons aux maîtres

et aux maîtresses le courage de travailler sans défaillance à l'accomplissement d'une tâche, parfois épineuse et rude, mais combien belle et méritoire aux yeux de Dieu !

La Rédaction.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Nous tirons les réflexions suivantes d'un rapport présenté par M. Mathey-Gentil à la réunion annuelle des maîtres de gymnastique, à Porrentruy.

« Les *jeux* permettent-ils d'atteindre les quatre buts que doivent comprendre les programmes d'éducation physique : *santé, beauté, moral* ou *caractère, économie* ou *dextérité ?*

Leur pratique procure-t-elle la *santé ?* A cette première question, je réponds par un oui conditionnel, parce que pour procurer la santé et non le surmenage, le jeu doit être pratiqué avec méthode et entraînement. Il demande des précautions hygiéniques spéciales vu l'échauffement qui en est la conséquence et les troubles cardiaques qu'il peut engendrer. Par contre, les jeux ont le grand avantage de pouvoir être pratiqués au grand air, d'exiger même souvent cette condition. Ils demandent généralement peu d'accessoires coûteux et il est des jeux pour chaque saison.

On peut donc regarder les jeux comme très hygiéniques et, malgré les dangers qu'ils présentent, admettre que ceux qui les pratiquent régulièrement, sans en faire abus, n'ont pas besoin d'autres exercices pour obtenir le résultat *santé.*

En est-il de même pour la *beauté ?* Le jeu peut-il contribuer à la beauté physique ?

Dans une certaine mesure oui ! Mais il est loin de pouvoir suffire au développement harmonique du corps.

La pratique du jeu produit des sujets souples, endurants, rapides et habiles. Ils seront sains s'ils ont évité le surmenage, mais l'harmonie dans le développement fera défaut. La tenue générale laissera à désirer. Les jambes bénéficient d'un développement anormal au détriment des bras et du torse et les courbures de la colonne vertébrale restent très prononcées.

Dans quelle mesure les *qualités morales* peuvent-elles être augmentées par le jeu ?

Le joueur aura pris l'habitude de se plier aux règles admises, de reconnaître les droits de ses partenaires, de se soumettre aux décisions des arbitres choisis, d'être franc et loyal. Il aura